

Supplément hebdomadaire des
DOCUMENTS du PROGRÈS
ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
Lausanne
3, Jumelles — Tél. 12-44

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
et pour l'organisation de son progrès »

ABONNEMENTS :
Edition hebdomad. : Suisse,
3 fr. par an; autres pays,
5 fr. par an.
Avec la Revue internationale
« Les Documents du Progrès »:
France et Suisse, 7 fr. par
an; autres pays, 10 fr. par an.
Le numéro : 5 cent.

Comité d'action suisse de la Ligue : Dr Auguste FOREL ; A. SUTER, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; Dr R. BRODA ; O. NIPPOLD, ancien professeur à l'Université de Berne ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. PEYTREQUIN, prés. du cons. d'adm. du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. WASSERMANN, vice-président de l'Ordre pour l'Action sociale et morale, Lausanne ; E. GUINAND, de la Société vaudoise de la Paix ; H. HODLER, président de l'Association Espérantiste, Genève, etc.
Président de la Ligue : Dr R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Comité de patronage international : Ferd. BUISSON, prés. de la Ligue des Droits de l'Homme, Emile CORRA, prés. de la Société positiviste (Paris) ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; W. FOERSTER, prés. du Bureau intern. des poids et mesures ; Emile VANDERVELDE, ministre belge ; CASTBERG, ministre norvégien ; Dr de Magalhães LIMA, ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, etc.
Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité d'action, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

L'œuvre humanitaire de la Suisse

Nous recevons la lettre suivante signée du chef du Département politique suisse et nous nous empressons, très sensibles à cette attention délicate, d'en faire part à nos lecteurs et aux membres de notre Ligue :

Département politique
suisse
Affaires étrangères

Berne, le 4 juin 1915.

M. le Dr R. Broda,

Lausanne.

Monsieur,

Nous nous empressons d'accuser réception de votre lettre du 31 mai, par laquelle vous nous faites part de l'assemblée d'une « conférence pour la défense de l'humanité et pour la sauvegarde de son avenir ». Nous avons l'honneur de vous exprimer nos remerciements pour les sympathies pour notre œuvre exprimées dans votre résolution. Nous vous prions d'accepter ces remerciements à titre personnel et de les transmettre aux personnes qui ont participé à cette réunion.

Agréer, Monsieur, l'assurance de nos sympathies les plus distinguées.

Département politique suisse
HOFFMANN.

Une conférence parisienne sur l'œuvre de la conférence de Berne

Nos lecteurs ont vu, par le procès-verbal de notre conférence de Berne, que la majeure partie des résolutions acceptées par les délégués ont été proposées par notre ami distingué, M. Gustave Hubbard, ancien député de Seine-et-Oise, membre de notre Comité de patronage international.

M. Hubbard se propose de rendre compte de notre travail à ses amis parisiens. Il fera une conférence sur la question le mardi 15 juin, à 3 heures de l'après-midi, au siège du « COMITÉ FRANÇAIS POUR L'ORGANISATION DE LA FAMILLE JURIDIQUE DES PEUPLES CIVILISÉS » et de la « SOCIÉTÉ DU DROIT COSMOPOLITE », 20, avenue Kléber, Paris.

Tous nos amis parisiens sont très cordialement invités à assister à cette conférence.

Pour la constitution d'une commission permanente pour la protection des intérêts menacés de l'humanité.

Nous avons adressé la circulaire suivante aux présidents de plusieurs associations de progrès moral et nous l'adressons à tous les amis qui liront ce numéro de la « Voix de l'Humanité » :

Messieurs,

Conformément à une décision prise à Berne, lors d'une récente Conférence internationale, le Comité d'action de notre Ligue s'est adjoint des délégués d'autres associations de progrès moral et s'est constitué en Commission permanente pour la protection des intérêts menacés de l'humanité.

Nous n'avons guère besoin d'attirer votre at-

tention sur toutes les horreurs qui se commettent quotidiennement sans que la conscience universelle clairvoyante et organisée s'y oppose d'une manière systématique ; sur toutes les atteintes au salut et à l'avenir de l'Humanité qui ne trouvent guère de résistance auprès d'une autorité centrale qui défendrait les intérêts de l'Humanité, qui les opposerait à tous les intérêts des groupes et à tous les aveuglements de l'heure actuelle.

Notre Commission s'efforcera d'accomplir cette mission sacrée et nous faisons appel aux associations de culture morale, aux sociétés pacifistes et féministes, aux ligues de progrès social et politique du monde entier, pour nous aider dans cette tâche.

Toutes les associations qui veulent bien se joindre à nous auront le droit de proposer à la Commission tout appel qui leur paraîtrait nécessaire, de la saisir de telle plainte qui leur paraîtrait s'imposer. Nous publierons ces appels et les plaintes dans nos organes paraissant dans les langues diverses (« Voix de l'Humanité », « Documents du Progrès », « Menschheit », « Dokumente des Fortschritts », « Progress », etc...), et nous les porterons ainsi devant l'opinion compétente. Maintes voix généreuses, maints cris d'angoisse qui, isolés, n'auraient pas pu se faire entendre, seront ainsi entendus de l'opinion universelle.

Nos publications seront supportées par l'aide collectif de toutes les associations qui voudront bien se joindre à nous et nous attendons de leur côté une contribution aux frais d'impression et d'envoi des dits écrits, tout en leur laissant la libre faculté de fixer elles-mêmes le montant dont elles jugeraient pouvoir s'acquitter.

Notre Commission prendra aussi position vis-à-vis de tous les dangers nouveaux qui, nés de la crise actuelle, menacent la paix des générations futures, par exemple vis-à-vis des rêves annexionnistes qui nous menaceraient de guerres futures de revanche et de libération.

Nous avons d'ores et déjà obtenu l'adhésion d'un grand nombre d'associations de France, d'Angleterre et de tous les autres pays et nous vous serions infiniment reconnaissants si vous vouliez bien nous aider aussi de votre côté. Il serait bien compris toutefois que vous n'abandonneriez aucunement votre indépendance absolue, que vous ne seriez pas solidaires de toutes les actions que nous jugerions utile d'entreprendre.

Il n'est d'ailleurs pas dans nos intentions de prendre une initiative qui irait à l'encontre des dispositions actuelles des associations dont le concours nous paraît souhaitable ; nous n'avons point l'intention de nous entremettre pour la conclusion d'un armistice ou pour la conclusion de la paix, tant que les circonstances actuelles n'auraient pas changé ; nous rendant parfaitement compte des aspirations de votre association, nous ne voyons rien dans notre propre plan qui puisse être en contradiction avec celles-ci.

Espérant que vous voudrez bien nous prêter votre précieux concours, nous vous prions, Messieurs, d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétariat de la Ligue pour la Défense
de l'Humanité
et pour l'Organisation de son Progrès.

Que veut-on obtenir par les armes ?¹⁾

Réponse de M. Alfred Naquet,

anc. sénateur, Paris.

I

« Quels sont (nous demande la « Voix de l'Humanité »), les changements de la carte politique et dans la constitution du monde que vous attendez de la paix future, après le succès des armes ? », et elle nous invite à indiquer « les méthodes pratiques qu'on désire voir appliquer pour la réalisation des buts qu'on se propose ».

La question est bien vaste et l'espace dont on dispose pour y répondre bien restreint.

Et d'abord, sur le terrain des modifications à apporter à la carte de l'Europe et éventuellement de certaines parties de l'Asie et de l'Afrique, nous devons, pour demeurer fidèles à nos principes, n'admettre aucune annexion par la force en dehors du vœu des populations. Cela rend les précisions difficiles aussi longtemps que le vœu des populations n'est pas nettement exprimé. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que ce qui a été fait dans le passé en violation de la souveraineté des peuples doit être réparé. Il faut que l'Alsace et la Lorraine soient rendues à la France, dont elles ont été séparées en 1870, malgré leur protestation officielle portée par leurs députés à l'Assemblée nationale de Bordeaux ;

que les populations slaves ou italiennes, détenues malgré elles par l'Autriche, puissent se joindre à leurs congénères italiens, grecs, serbes, bulgares, roumains ou se constituer à leur gré en pays indépendants, ce qui serait sans doute le cas des Croates et des Tchèques ;

que le Schleswig fasse retour au Danemark ;
que la Pologne, à défaut d'une indépendance complète qu'on ne lui propose pas, soit reconstituée sous la forme d'un Etat distinct par l'adjonction de la Galicie et de la Posnanie à la Pologne russe ;

que la Hongrie redevienne la république libre et fière qu'avait voulu en faire Kossuth ;

que les Allemands de l'Autriche-Hongrie aient la faculté de se constituer comme ils l'entendent et se fédérer ou non suivant leur gré aux autres Etats allemands ;

que ces deux agglomérations, qui ne sont pas des peuples, l'empire d'Autriche et la Turquie, disparaissent définitivement de la carte d'Europe, où ils constituent de véritables corps étrangers, menaces perpétuelles de troubles pour l'organisme européen ;

enfin et surtout, que le militarisme prussien soit à jamais brisé.

Ce dernier point est celui qui suscite les plus vives discussions. Les Allemands opposent le militarisme russe au militarisme allemand et même ce qu'ils ont appelé le navalisme anglais ; et s'il est juste dire qu'à cette heure l'Allemagne s'est trop démasquée pour que cette contre-attaque de

1) Voir dans nos derniers numéros les réponses de MM. Desdevises du Désert, Gaubert, Hamon, Hoffmann, Fried et Gugenheim.

Nous ne désirons pas engager notre responsabilité pour toutes les idées émises par nos collaborateurs. Nous ne les publions qu'à « titre documentaire ». (Réd.)

sa part compte encore, il l'est également de reconnaître que, dans les débuts, cette argumentation avait entraîné un certain flottement dans l'opinion des neutres.

Et, de fait, il n'est pas un socialiste, pas un républicain, pas un démocrate, pas un libéral qui ne préférât voir dans l'Alliance, au lieu de la Russie tsariste et courbée devant les saintes images, cette Russie révolutionnaire sur laquelle nous avons fondé de si grandes espérances en 1905.

Mais nous ne disposons pas des événements. Et si la Russie des cent noirs, des pogroms, des déportations de révolutionnaires, n'a pas l'heur de plaire aux hommes de progrès que nous sommes, nous ne pouvons pas ne pas constater que, malgré toutes ses imperfections, l'empire russe est loin de présenter pour la liberté un danger comparable à celui qui réside dans l'empire allemand. La Russie est obligée, dans la guerre actuelle, de marcher aux côtés des trois peuples les plus libres de la terre. Victorieuse, elle n'aura sur l'Europe nouvelle qu'une part d'influence largement compensée par celle de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

La Russie, d'ailleurs, au point de vue intérieur, est une masse amorphe, presque inorganique, minée par la révolution et pour laquelle on peut espérer dans l'avenir de grands changements de nature à en faire, de force réactionnaire qu'elle est à l'heure actuelle, un élément de progrès.

En outre, dans la partie, malheureusement encore très restreinte, des hommes éclairés qui permettent de se faire une idée de l'âme slave, le peuple russe a de grandes envolées d'idéal, du désintéressement, de l'héroïsme, des passions mêmes d'un caractère fanatique et mystique qui, pour être repoussées par la science, n'en demeurent pas moins des réservoirs de forces au service de la justice, de la liberté et de cette ÉGALITÉ dont les slaves sont peut-être plus amoureux que ne l'est aucune autre race actuelle.

Que l'on compare cela au caporalisme, à la puissante organisation de la Prusse, et l'on sera à même de dire où est le danger du militarisme russe ou du militarisme prussien.

Il ne faudrait pas non plus se trop appesantir sur les effets que la guerre actuelle peut, à la paix, exercer sur la politique intérieure des nations qui y prennent part. Le tsarisme y trouvera-t-il un surcroît de force contre les revendications populaires? En Italie, la maison de Savoie, que menaçaient il y a quelques mois les républicains des Romagnes, remontera-t-elle le courant républicain qui commençait à se dessiner? En France, sous le prétexte de cette union sacrée, que les républicains observent patriotiquement et que les cléricaux violent chaque jour, verrons-nous se dessiner à l'intérieur une période de réaction? C'est possible.

Mais qu'on me pardonne cette franchise? Ces questions de politique intérieure, pour graves qu'elles soient, perdent de leur importance devant les conséquences autrement redoutables qu'aura la victoire selon le camp où elle se fixera. Les réactions qui pourront se produire sur des points déterminés, et qui seront souvent contrebalancées par des progrès équivalents sur d'autres points, seront toujours temporaires, éphémères et ne représenteront qu'un retard de quelques années dans le mouvement général. Au contraire, la victoire des Austro-Allemands aurait pour l'avenir de notre espèce des résultats d'une tout autre portée. C'est ici qu'il convient de serrer de près le problème et de montrer pourquoi, si même on avait pu obtenir sans guerre les remaniements territoriaux qui seuls justifient la guerre aux yeux des hommes à courte vue, cette guerre aurait été nécessaire.

Je suis d'autant plus sincère en faisant cette déclaration, que jusqu'à ces derniers temps j'ai cru le contraire, et que seule l'attitude des Allemands depuis dix mois a modifié mes sentiments.

II

Le genre humain, parti de l'émiettement primitif et en passant successivement par la tribu, la province, la nation, tend chaque jour à se concentrer davantage et à arriver à ne constituer qu'un peuple uni dans une variété infinie.

Cette unité, il l'a toujours poursuivie, le plus souvent par une sorte d'instinct, sans en avoir conscience. Les conquérants, Alexandre de Macédoine, Jules-César, Charlemagne, Napoléon, en ont été les instruments, à une époque où — sauf pour Napoléon, dont l'œuvre fut en opposition avec les principes nouveaux que la révolution avait fait éclore — il n'était possible d'envisager aucun autre mode de fusion des peuples que l'emploi de la force; et la Rome païenne l'avait réalisée pour tout le monde alors connu.

Il est vrai que, sous le flot des barbares, le grand empire se désagrègea, comme l'avait fait antérieurement celui d'Alexandre, et que le monde retomba, au moyen âge, dans un morcellement d'où est parti un nouveau mouvement de concentration. Partant de ce fait historique, bien des penseurs en sont arrivés à croire que l'humanité est destinée à des alternatives perpétuelles de concentration et de dispersion et que l'unification définitive est à jamais irréalisable. Selon eux, cette unification définitive constituerait pour notre espèce un véritable rocher de Sisyphe. Quand Sisyphe, à grand peine, avait hissé son rocher au sommet de la montagne, le rocher dégringolait et il fallait recommencer l'élévation, sans espoir de le fixer jamais sur la faite. Il en irait de même de l'unité humaine.

Tel n'est pas notre sentiment. De ce que les barbares — alors qu'il en existait encore — ont détruit la vieille cité romaine, on n'a pas le droit de conclure qu'un sort pareil, à une époque où il n'y a plus de barbares et de terre inconnue, menace la libre fédération de l'avenir.

Si d'ailleurs il était vrai que toute période de concentration dût être suivie par une période d'émiettement à laquelle succéderait une nouvelle période d'unification, il n'y aurait qu'une déduction à en tirer, c'est que, pour se réaliser, l'évolution humaine aurait alternativement besoin des unes et des autres. Il faudrait dès lors, pour y aider à un instant déterminé, pousser le genre humain dans la voie où il se trouve engagé. Cette voie étant incontestablement, à l'heure présente, celle de la concentration, c'est à elle que doit travailler notre génération et même si, contrairement à nos vœux, il ne devait pas en être ainsi des générations appelées à nous succéder.

III

Or, cette unification du monde qui, nous venons de le dire, ne pouvait se concevoir autrefois que par l'emploi de la force, de la conquête, de la violence, peut être poursuivie aujourd'hui de deux manières différentes : par la conquête, par la force, comme dans le passé, ou bien par la liberté.

L'Allemagne, succédant à Napoléon, cherche à cette heure à réaliser l'unité mondiale; le fait n'est plus douteux. Elle a même la conscience très nette de son acte et je n'oserais pas affirmer que l'empereur mystique qui est à sa tête ne soit pas de bonne foi lorsque, s'adressant à son peuple, il le traite de peuple ELU.

Comment ce peuple élu opère-t-il?

Son histoire nous l'enseigne.

Le peuple allemand n'a pas toujours été ce qu'il est devenu. Les contemporains de Schiller, de Goethe, ceux qui inspiraient les écrits de Mme de Staël, ne ressemblaient point aux Teutons casqués et bottés, tous façonnés sur le modèle prussien, qui en ce moment occupent nos départements du nord, la Belgique et la Pologne russe. Mais tous ils ont été conquis et assimilés par la Prusse et par les mœurs prussiennes.

Tout d'abord, par le mouvement de 1813, qui les a affranchis de l'occupation étrangère, elle s'est acquis leur gratitude.

L'Allemagne, cependant, n'était pas devenue antifranaise. En 1848, notre glorieuse révolution de février, si malheureusement avortée pour la paix du monde, par la coalition du capitalisme et de l'Eglise, avait eu sa répercussion à Vienne, à Bade, à Dresde, à Berlin même, et, en vue de constituer l'unité germanique, le Parlement de Francfort avait fait appel à la République française.

(A suivre.)

Réponse du Docteur A. Forel,

ancien professeur à l'Université de Zurich.

Dans ses séances du 7 au 10 avril 1915, l'organisation centrale pour une paix durable, constituée à La Haye (Theresiastraat 51) a arrêté un programme minimum d'action pacifiste dont l'article premier est le suivant :

« 1. Il n'y aura ni annexion, ni transfert de territoire contraire aux intérêts et aux vœux de la population; le consentement de celle-ci sera obtenu, si possible, par plébiscite ou autrement.

« Les Etats garantiront aux nationalités comprises dans leur territoire l'égalité civile, la liberté religieuse et le libre usage de leur langue. »

Cet article répond en principe à la question posée. Pour ma part, c'est là ce que je demande de l'armée victorieuse, s'il y en a une. Je repousse avec la dernière énergie toute annexion qui ne soit pas conforme aux vœux de la population DANS SA MAJORITÉ.

Mais, comme je vous l'ai déjà écrit à propos de votre question sur les annexions, il reste la difficulté des minorités qui peuvent exister, soit dans une province, soit dans une ville, soit même dans beaucoup de villages du même pays. Il s'agit de veiller à ce qu'elles ne puissent pas être trop opprimées dans les droits de leurs individus, ni dans l'Etat dont elles font partie, ni par une majorité. A cette question, le second alinéa du même article premier, relatif aux nationalités, répond en deux mots par la garantie internationale de l'égalité civile, de la liberté religieuse et du libre usage de la langue. Pareille mesure doit être en effet prise d'une façon internationale par le droit des gens et sanctionnée par une force internationale aussi. On pourrait, on devrait même y ajouter encore la représentation proportionnelle des minorités, mais, hélas ! notre société humaine n'est pas encore mûre pour introduire ce principe d'une façon internationale; la Suisse même lutte encore actuellement pour l'obtenir.

En Turquie, où la haine des races et nationalités, des langues et des religions existe presque dans chaque commune, où l'on voit des quartiers juifs, chrétiens, turcs, arméniens, grecs, etc., tous côte à côte et se haïssant mutuellement, on peut saisir du même coup tout le problème. C'est surtout là que le second alinéa de notre article premier est d'une nécessité péremptoire.

Inutile de répondre en détail à votre question, car elle découle de ce qui précède. Il va sans dire qu'une annexion de la Belgique par l'Allemagne ou des provinces du Rhin par la France serait une monstruosité. Les populations actuellement opprimées, comme l'Alsace-Lorraine, la Posnanie, la Finlande, la Pologne, etc., devraient être consultées par plébiscite, afin qu'on puisse connaître leur volonté. Pour de pareilles provinces opprimées, il s'agit moins de savoir si elles doivent former des Etats entièrement indépendants ou si elles doivent devenir françaises ou demeurer allemandes ou russes. L'important pour elles, de même que pour la Turquie, c'est la liberté de la religion, de la langue et des droits individuels de leurs habitants, ainsi que de leur administration. Le tsar a promis pareille autonomie ou indépendance à la Pologne. S'il tient sa promesse, la Pologne ne craindra plus de demeurer russe pour la forme, pas plus que le Canada et l'Australie ne sont actuellement malheureux de demeurer anglais, et ainsi de suite, pour ce qui concerne la carte politique des autres Etats de l'Europe et d'ailleurs.

(A suivre.)

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi